

<b>CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON</b> <b>COMPTE-RENDU DE SEANCE du 10 Juillet 2020</b>
--

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Madame Florence CHEVALIER .

Étaient présents : Mmes CHEVALIER Florence, QUEYREL Nicole, Mrs ASTRION Julien, CERESA Laurent, CHARPIN Florent, EYRAUD Joël, GUILLON Christophe, JACOB Stéphane, NICOLAS Laurent et VALLON Joël.

Absents : Madame BOISSERENQ Josiane excusée, donne procuration à Monsieur NICOLAS Laurent.

La séance est ouverte à 20h00.

Le compte rendu de séance **du 19 Juin 2020** a été approuvé par les membres du conseil municipal (voté 11/11).

**1 – Désignation des Délégués des Conseils Municipaux et leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.**

Mr le Maire présente et explique le déroulement de ces élections qui auront lieu **le 27 septembre 2020**.

Pour la Commune d'Avançon, doivent être élus 1 membre titulaire et 3 suppléants.

Sont proposés :

- Pour le titulaire : Mr Laurent NICOLAS.
- Pour les suppléants EYRAUD Joël, JACOB Stéphane et BOISSERENQ Nicole.

Sont chargés du dépouillement de l'élection, les deux plus vieux et les deux plus jeunes membres du Conseil Municipal, qui sont Joël EYRAUD, Christophe GUILLON, Florent CHARPIN et Julien ASTRION.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'élection au premier tour du titulaire et des suppléants (11/11).

Fin des élections : 20h15.

## **2 – Vote des 4 taxes :**

En 2019 le produit fiscal attendu était de : 86 460 €

En 2020 le produit fiscal attendu est de : 42 618 €

Cette baisse est liée à la Taxe d'habitation qui a été supprimée.

Mr le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes de contributions directes 2020.

Ils seront reconduits à l'identique de 2019, 14 % pour le foncier bâti et 41,94 % pour le foncier non bâti,

Pas de CFE.

Vote à l'unanimité (11/11)

## **3 – Questions Diverses :**

### **Participation financière pour la scolarisation des enfants d'Avançon à l'École de La Bâtie-Neuve (Frais de fonctionnement) :**

La Mairie de La Bâtie-Neuve vient de facturer, avec du retard, les trois dernières années, ce qui représente au total une facture de **11 100 €**.

#### **Soit en détail :**

- en <b>2016/2017</b> :	1 maternelle	700 € x 1 =	700,00 €
	7 primaires	500 € x 7 =	3 500,00 €
			<hr/>
			<b>4 200,00 €</b>
- en <b>2017/2018</b> :	2 maternelles	800 € x 2 =	1 600,00 €
	4 primaires	500 € x 4 =	2 000,00 €
			<hr/>
			<b>3 600,00 €</b>
- en <b>2018/2019</b> :	1 maternelle	800 € x 1 =	800,00 €
	5 primaires	500 € x 5 =	2 500,00 €
			<hr/>
			<b>3 300,00 €</b>

**TOTAL DES 3 ANNEES : 11 100 ,00 €.**

## **Recensement de la Population 2021**

Pour information, Mr le Maire nous explique qu'en vue du prochain recensement de la population 2021, un agent Coordinateur Communal et un agent Recenseur seront nommés.

### **Achat d'une structure métallique :**

Mr le Maire propose l'achat d'une structure métallique représentant un » Colibri », du même auteur que la structure représentant une libellule.

Le prix est de 200 €, elle serait positionnée sur les gabions près du parking du village.

Le Conseil Municipal approuve et vote cet achat à l'unanimité (11/11).

### **Prochain Conseil Municipal vers le 31 juillet 2020.**

La séance est levée à 21 heures.

Le Maire,  
Laurent NICOLAS

